

Communiqué de presse, 28 janvier 2026

Transports'45 : l'axe Est-Ouest oublié !

La Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO) a pris connaissance des grandes lignes de l'aménagement des infrastructures ferroviaires fixées ce jour par le Conseil fédéral. Elle salue le fait que seule la variante à 24 milliards de francs, avec le maintien du pourcentage de TVA, soit retenue à ce stade. Le Conseil fédéral confirme en partie les grands projets de la Suisse occidentale, notamment Genève Cornavin et la ligne directe Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds. De plus, la CTSO est satisfaite qu'il soit prévu d'ici 2030 l'amélioration de l'offre sur le Pied du Jura par adjonction d'une relation supplémentaire Genève-Bienne. La CTSO est en revanche profondément insatisfaite que l'axe Est-Ouest reste le parent pauvre du réseau ferroviaire national, alors que l'expertise du professeur Weidmann souligne son importance. Pire, le projet approuvé par le Parlement fédéral de doubler la ligne entre Morges et Perroy, amorce de la future ligne Lausanne-Genève, est décalé dans le temps au profit de deux nouveaux projets eux-aussi au stade d'étude.

La CTSO rappelle que l'axe Est-Ouest constitue une priorité stratégique, notamment dans sa fonction de lien entre les grandes zones économiques du pays. Elle soutient donc les nouvelles liaisons entre Bienne et Genève, ainsi qu'entre Berne, Lucerne et Zürich. En revanche, la réduction du temps de parcours entre Berne et Lausanne à moins de 60 minutes — une promesse formulée depuis Rail 2000 et plusieurs fois approuvée par le Parlement et le peuple suisse — doit impérativement être intégrée dans les grandes lignes de l'aménagement ferroviaire avec de premières étapes de réalisation pour le message de l'étape d'aménagement 2031.

En ce qui concerne les aménagements sur l'Arc lémanique, nécessaires pour augmenter les capacités et les offres sur le Pied-du-Jura, le Plateau et le Valais, le projet Morges-Perroy, validé par les Chambres fédérales en 2019 (projet d'une 3^{ème} voie) et en 2023 (modification du projet en une nouvelle double voie), doit rester un projet du message 2027. Les études sont en cours et au même niveau que les nouveaux projets présentés pour cet horizon. Les premiers investissements (travaux préparatoires, fonciers) devront être réalisés dans la tranche 2027-2031. Il convient d'ores et déjà d'étudier la suite de Perroy à Genève pour une prise en compte dans les messages ultérieurs des prochaines étapes (2035/2040).

La CTSO demande donc au Conseil fédéral d'intégrer des moyens d'études en 2027 et de réalisation en 2031 d'une nouvelle ligne entre Fribourg et Romont comme première étape de renforcement de l'axe Est-Ouest entre Berne et Lausanne pour diminuer les temps de parcours, ainsi que de maintenir l'extension Morges-Perroy en 2027 et de mettre les moyens nécessaires pour continuer les études de Perroy à Genève en vue d'une réalisation dans les étapes suivantes.

La CTSO prendra position sur le message qui sera mis en consultation à l'été. Elle se concentrera sur l'offre qui sera déployée en 2030 et en 2035, en lien notamment avec une série de projets qui ne figurent actuellement pas dans la liste transmise par le Conseil fédéral, à l'instar de Nyon ou du terminus de Genève-Aéroport, dont la non-réalisation briderait le

développement de l'offre au niveau de l'arc Lémanique malgré la capacité offerte par la gare Cornavin. D'une manière générale, il est important que les projets complémentaires aux grands projets soient réalisés en temps utile pour déployer une offre cohérente et attractive.

Contact pour la presse

Jean-François Steiert, Président du Conseil d'État, Président CTSO, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement du Canton de Fribourg (079 204 13 30)

Christoph Neuhaus, Président du Conseil d'État, Directeur des travaux publics et des transports, Canton de Berne, 031 633 31 40, medien.bvd@be.ch

Nuria Gorrite, Conseillère d'État, Cheffe du département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, Canton de Vaud, 021 316 70 01

Franz Ruppen, Conseiller d'État, Chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, 027 606 33 00

Céline Vara, Conseillère d'État, Cheffe du département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture, République et canton de Neuchâtel, contact : 032 889 61 00

Pierre Maudet, Conseiller d'État, Chef du département de la santé et des mobilités, République et canton de Genève, en s'adressant à M. Marc-André Siegrist, 079 623 38 18

Jean-Paul Lachat, Ministre de l'Environnement et de la Culture de la République et canton du Jura, 032 420 53 00